

Installations

Le bonheur est sur le pré



L'invité de la rédaction

Bernard Larue, directeur technique régional

◦ Page 2

Partenaires

Présentation des Ets Le Bihan - TMEG

◦ Page 10

Éducateurs

À la découverte du Pôle espoirs de Talence

◦ Page 11

La trêve hivernale approche à grands pas en cette fin d'année civile. Épargnée pour le moment par les intempéries, notre région investit de plus en plus dans la mise en place d'infrastructures sportives en synthétique. Les inaugurations ont été nombreuses ces derniers mois et nous pouvons tous nous en réjouir pour la qualité de notre football.



Afin d'en connaître plus sur ces terrains qui fleurissent un peu partout et sur les exigences de notre discipline, nous avons souhaité en cette période hivernale consacrer notre dossier aux terrains et infrastructures. Vous pourrez donc découvrir dans ce numéro le travail de la commission régionale des terrains, la réglementation concernant l'impraticabilité, les dernières innovations en la matière... La parole est donc laissée aux spécialistes, aux utilisateurs et aux responsables municipaux.

Nous vous proposerons également un retour photos sur le salon des sports, événement phare du mois de novembre, le projet de jeu mis en place au Pôle Espoirs de Talence et nous vous présenterons un des partenaires de la Ligue des plus conviviaux et qui attachent beaucoup d'importance aux beaux gestes.

Je vous souhaite une très bonne lecture et vous donne d'ores et déjà rendez-vous début 2012! Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous!

Pierre SOUBABÈRE,
président de la Ligue de football
d'Aquitaine

L'INVITÉ de Foot Aquitain

Bernard Larue

Savoir d'adapter au synthétique

Ce numéro de Foot Aquitain est consacré aux terrains et aux infrastructures. Les synthétiques se multiplient en Aquitaine. Y a-t-il une différence pour la qualité technique du jeu sur une surface synthétique ?

Oui, il y a quelques différences notamment concernant l'accélération du ballon lorsque le terrain est humide, il y a également moins d'engagement athlétique et lorsque le terrain est sec les rebonds du ballon sont plus importants, donc forcément tout cela influence le jeu, il faut juste s'adapter mais ce n'est pas nécessairement pénalisant.



Y a-t-il des actions de jeu, comme les tacles par exemple, qui sont modifiées par la pratique sur cette surface ?

On note moins de situations défensives au sol (tacles), donc les défenseurs doivent s'engager différemment. Il faut également bien choisir son équipement et jouer avec des multicrampons (moulés) et surtout pas avec des crampons à lamelles car les risques d'entorse du genou sont importants.

Hormis l'équipe technique régionale pour les stages de formation ou de perfectionnement, qui utilise le terrain synthétique de la Ligue ?

Le terrain est également utilisé par le club des Girondins de Bordeaux puisqu'il se situe sur la plaine des sports qu'ils occupent également. Ils l'occupent en particulier le soir pour les entraînements de leurs équipes de jeunes et l'été avec les stages de Cap Girondins. Nous avons également plusieurs clubs aquitains qui utilisent ce terrain pour organiser leurs entraînements lorsque leurs installations sont occupées ou impraticables mais ça reste marginal car la plaine des sports ferme relativement tôt le soir.

: **Propos recueillis par Nicole Labarbe**

En bref

Assemblée de la FFF

La Ligue de Football d'Aquitaine recevra les 25, 26 et 27 mai prochains les représentants du football français à l'occasion de l'assemblée fédérale d'été. Après St-Jean-de-Luz, il y a 23 ans, Bordeaux accueillera l'événement. Pour accueillir les 600 congressistes, 70 volontaires ont déjà répondu présent. Important en terme d'image pour notre football régional, cet événement sera l'occasion de rappeler à tous que l'Aquitaine est une terre de football et qu'ici plus qu'ailleurs le ballon tourne rond!

Retour sur...

France-Albanie U21 futsal

Pour la première fois, l'Aquitaine accueillait l'équipe de France Futsal U21 et son homologue albanaise pour une double confrontation. Organisés au Temple-sur-Lot (47) et à Eysines (33) début décembre, ces matchs ont rencontré un vif succès et se sont déroulés à chaque fois à guichet fermé. Victorieux 3-1 et 5-2, les protégés de Patrick Pion ont fait forte impression et ont largement contribué à la promotion de la discipline dans notre région.



De très nombreux jeunes ont assisté à ces rencontres et ont découvert cette pratique qui connaît un fort essor ces dernières années. La Ligue de Football d'Aquitaine tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées sur le projet et qui ont permis de faire de ce rendez-vous une grande fête du Futsal !

Dossier

Terrains et équipements

Sur les **TERRAINS** de **JEU...**

*Tous les terrains
et les infrastructures
accueillant des
compétitions de football
doivent répondre
à des normes et
des critères établis en
fonction du niveau
auquel joue le club.*



Peu connue, et pas forcément sur le devant de la scène, la Commission des terrains et des infrastructures joue pourtant un rôle primordial dans la vie du football aquitain. Sa mission première est d'assurer à tous des conditions de jeu et de sécurité optimale. Foot Aquitain vous invite à découvrir ce qui se cache... sous le gazon !

À la DÉCOUVERTE de la commission des TERRAINS et des INFRASTRUCTURES

La commission des terrains et des infrastructures est sans doute l'une des commissions régionales les plus méconnues du grand public. Pourtant, elle joue un rôle primordial dans le bon déroulement des rencontres disputées chaque week-end sur le territoire de la Ligue de football d'Aquitaine.

Sa mission pourrait se résumer en une simple phrase : « Assurer à tous des conditions de jeu et de sécurité optimale ». Le tout, en collaboration avec la Direction des compétitions nationales terrains et infrastructures sportives de la FFF et en s'appuyant sur le réseau formé par les commissions correspondantes de chaque District.

Pour mémoire, chaque terrain classé se voit attribuer un rang de 1 à 6. Le chiffre 1 désignant le plus haut classement possible, le chiffre 6 étant réservé aux terrains classés pour les rencontres de niveau District uniquement (*lire encadré en page suivante*).

Les municipalités, interlocuteurs primordiaux

Pour accueillir une rencontre de Ligue, un terrain doit donc impérativement être classé, et obtenir un clas-

sement minimum de 5. Cette appréciation englobe aussi bien les tribunes, les vestiaires que le terrain. L'éclairage (autorisant la tenue de rencontres en nocturne) dispose quant à lui d'un classement qui lui est propre. Si les éclairages sont contrôlés toutes les saisons, le classement d'une installation sportive est valable pour une période de 10 ans.

Pour ce faire, un relevé de chaque éclairage classé est ainsi effectué à l'orée de chaque saison. Le but est de contrôler la puissance de l'éclairage, mais

également l'homogénéité de celui-ci sur la surface totale du terrain. En effet, sans un entretien régulier, de tels projecteurs perdent de leur puissance au fil du temps. Il est donc nécessaire de s'assurer tous les ans que leur puissance reste suffisante pour proposer de bonnes conditions de jeu à tous les acteurs de la rencontre, la qualité de l'éclairage pouvant se dégrader assez vite.

Pour procéder à ce relevé, des piquets sont installés sur l'ensemble du terrain à intervalles réguliers. À chacun d'entre eux, l'éclairage est mesuré à l'aide d'un luxmètre. Une fois chaque point mesuré, deux valeurs sont retenues pour juger de la conformité de l'éclairage : la puissance, et le coefficient d'uniformité.

S'ASSURER DU BON ENTRETIEN Pour les infrastructures, à l'issue du classement décennal, une visite est organisée en présence du club utilisateur des équipements et de la municipalité, bien souvent propriétaire des lieux. Le but est de s'assu-



» Lire la suite en page 5

rer qu'en dix ans, les installations ont été suffisamment entretenues pour conserver leur classement initial (voir pour obtenir un classement tout court pour celles qui n'ont pas encore été classées, ou pour bénéficier d'un classement plus important).

À l'issue de cette visite, la commission adresse au club un procès-verbal indiquant, si besoin, les aménagements à prévoir pour conserver ou atteindre le classement voulu. Les municipalités concernées sont donc des interlocuteurs primordiaux. Et c'est là que la commission des terrains et des infrastruc-

tures joue tout son rôle. Car même si tout ne peut être résolu immédiatement, la qualité des échanges entre la commission, le District, le club et la ville permet de déboucher sur une solution acceptable pour tous.

: Nicolas Monjalet

*Pour tous renseignements,
la Commission des Terrains et des Infrastructures
se tient à votre écoute tous les mardis après-midi
au 05 57 81 14 12.*

REBOND

La commission des terrains et des infrastructures

» **Président** : Daniel Girard.

» **Vice-président** : Philippe Barrière.

» **Membres** : Jean-Claude Boudy, Christian Haure et André Laborde.

Les différents classements

» **Terrains et installations sportives**

- **Niveau 1** : Installations minimales utilisées pour les championnats professionnels de L1 et L2.

- **Niveau 2** : Installations minimales utilisées pour le championnat National.

- **Niveau 3** : Installations minimales utilisées pour le CFA et CFA2 (championnat de France Amateur 1 et 2).

- **Niveau 4** : Installations minimales utilisées en division honneur senior masculin des ligues régionales.

- **Niveau 5** : Installations minimales utilisées pour les championnats nationaux féminins, nationaux jeunes et foot entreprise et en compétitions régionales (à l'exception de la division honneur senior masculine) et de Districts (pour le niveau de compétition le plus élevé).

- **Niveau 6** : Installations minimales utilisées dans les autres compétitions.

» **Éclairages**

- **Niveau E1** : Installations minimales utilisées pour le championnat professionnel de L1.

- **Niveau E2** : Installations minimales utilisées pour le championnat professionnel de L2.

- **Niveau E3** : Installations minimales utilisées pour le championnat national.

- **Niveau E4** : Installations minimales utilisées pour le CFA et CFA2 (championnat de France amateur 1 et 2) et recommandées pour la division honneur senior masculin des Ligues régionales.

- **Niveau E5** : Installations minimales utilisées pour les autres compétitions nationales et en compétitions régionales et de districts.

L'indispensable appui des MUNICIPALITÉS

La majorité des terrains de la Ligue de football d'Aquitaine sont la propriété des communes. Sans leur implication au quotidien dans l'entretien des installations, point de football dans notre région... Leur appui est donc indispensable. C'est notamment le cas à Saint-Astier, en Dordogne, où la mairie ne ménage pas ses efforts pour permettre au club local de pratiquer le football dans les meilleures conditions.

« *La Commune de Saint-Astier ne compte pas moins de trente-cinq associations sportives et à ce titre vient de se voir décerner le label "commune sport pour tous" par le ministère des sports* », explique avec fierté Joëlle Lagorce, adjointe au maire en charge des sports.

En ce qui concerne le football, la municipalité met à la disposition du club un terrain d'honneur avec tribune, vestiaires, local technique et un terrain

Terrains, vestiaires,
tribune et
local technique

d'entraînement avec éclairage. « *L'entretien du site (tonte, traçage, maintenance, nettoyage) est réalisé*

par le personnel municipal (2 personnes en moyenne), complète Aliou Ba, responsable du service de la jeunesse et du sport. Le lundi matin, lendemain de matches ce sont six employés qui participent au re-

bouchage. Deux femmes de ménage gèrent les vestiaires, douches et sanitaires ». La municipalité met également à la disposition du club de football un gymnase pour le futsal.

De plus, le mercredi après midi, la mairie détache un éducateur diplômé DEF, Nicolas Jacquet, qui n'est autre que le fils du sélectionneur champion du Monde, pour l'école de Foot. En conclusion ce sont d'énormes moyens tant humains, structurels que financiers qui sont mis en œuvre pour la pratique du football à Saint-Astier. « *Je vous laisse imaginer ce que cela représente pour 35 associations* », souffle Mme Lagorce. Décidément ce label n'est pas volé!

: Jean Marie Lallement



La réglementation sur les TERRAIN et les INSTALLATIONS SPORTIVES

Les terrains et les installations sportives ne sont pas des sujets qui font la une de l'actualité et des journaux. Et pourtant, pour jouer au football, c'est la base nécessaire et incontournable. Il faut en effet savoir qu'en France, il existe 30 000 terrains où évoluent 2 200 000 licenciés. Les terrains sont donc la vitrine du football et l'outil de travail des joueurs.

Les objectifs des commissions régionales et départementales des terrains sont d'obtenir des structures dignes pour le football et offrir des conditions d'équités sportives dans les domaines suivants: qualité, confort, accueil et sécurité.

De nos jours, il paraît tout naturel d'avoir une bonne et belle pelouse, des vestiaires confortables, des tribunes agréables et des équipements périphériques de qualité. Cependant il convient de s'adapter en permanence aux évolutions de la société, aux exigences des pratiquants, aux financements, à l'entretien de ses structures, aux nouveautés, comme le terrain synthétique et au règlement fédéral des terrains.

QUELQUES OBSERVATIONS » Deux obstacles principaux sont rencontrés. D'une part, le règlement fédéral est assez contraignant pour les clubs. D'autre part, les installations sportives sont à 98 % la propriété des collectivités locales. Le club est l'utilisateur de la structure sportive (aire de jeu, vestiaires, foyer) et suivant son niveau de compétition, il doit posséder des installations correspon-



dantes. Toute modification ne peut se réaliser dans l'immédiat, car le propriétaire doit intervenir.

La collectivité sollicitée doit réaliser des travaux souvent importants et ceux-ci demandent du financement et des délais. C'est pour cela que des délais sont accordés et que pendant ce temps le club est autorisé à jouer sur son installation, et que le classement n'interviendra qu'à la fin des travaux.

Les terrains synthétiques sont pour leur part une avancée capitale. Ce revêtement apporte des améliorations:

- Utilisation par tous les temps.
- Plus de carcan horaire du respect d'utilisation des sols sensibles.
- Entraînements sans contraintes.
- Traçage permanent.
- Plus de tonte.
- Réduction notable des frais d'entretien.

» Lire la suite en page 8

» *Suite de la page 7*

Nous entrons dans une période où les conditions climatiques rendent les terrains plus ou moins jouables. Daniel Girard, président de la commission régionale des terrains et des infrastructures (*notre photo*), rappelle les règles en la matière. Un protocole a été signé le 22 janvier 2008 entre la Fédération Française de Football et l'Association des maires de France. Ce protocole s'inscrit dans le cadre des pouvoirs et des responsabilités des maires et de la fédération, à savoir :

- Le maire peut prendre tout arrêté d'interdiction d'utiliser un terrain de football.
- La fédération, la ligue ou le district doivent respecter cet arrêté, tout en s'assurant que cet arrêté est bien fondé sur la préservation de l'installation.

» **48 ou 24 heures avant la rencontre**

Si le maire constate que les intempéries risquent d'affecter l'aire de jeu, le maire prend un arrêté motivé d'interdiction. Il avise les instances du football. L'arrêté doit être affiché à l'entrée du stade. Les instances prennent acte de la décision de la mairie, et informent le club visiteur, les arbitres. Les

instances peuvent demander à examiner le terrain, et cette opération se réalise avec les services de la mairie.

L'arrêté doit être affiché à l'entrée du stade

L'appréciation des instances du football est communiquée au maire. Cependant quelle que soit l'appréciation, l'arrêté d'interdiction de jouer doit être respecté.

Si l'arrêté est contesté, une commission de médiation entend les parties et émet un avis. Cet avis est transmis à la commission compétente des instances de football qui statue. Le match peut être déclaré perdu pour le club recevant si les motifs du maire ne sont pas fondés sur la préservation du terrain.

» **Le jour de la rencontre**

Si le maire constate que les intempéries risquent d'affecter l'aire de jeu il prend un arrêté motivé d'interdiction. Il informe les instances du football.

L'arrêté est affiché à l'entrée du stade.

L'arbitre prend acte de la décision de la commune. Il ne fait pas jouer la rencontre et fait un rapport indiquant son appréciation sur le terrain.

Si les instances contestent l'arrêté, la commission de médiation est saisie, entend les deux parties et émet un avis.

La commission compétente des instances du football entend les deux parties et peut déclarer le match perdu au club recevant si les motifs ne sont pas fondés sur la préservation du terrain.

Ces quelques informations sur les terrains doivent permettre aux clubs de connaître qu'en matière d'installations sportives celles-ci sont soumises à des règles, et que les améliorations doivent passer par des dérogations le temps des travaux.

Les informations sur les terrains impraticables sont un rappel utile.

Le terrain du CREPS, outil **INDISPENSABLE** *pour la* **FORMATION**

Le terrain du CREPS, ancien espace de grand jeu dans l'enceinte de la structure, a été réhabilité en 2011 en terrain de football en herbe. Il s'agit d'un terrain engazonné non clôturé de 105 m x 68 m avec pare ballons.

L'idée de départ était d'avoir une représentativité du football à l'intérieur de la structure ce qui n'était pas le cas et de répondre aux obligations du cahier des charges fédéral: responsabilité et récupération.



FINANCEMENT MULTIPLE » Benoît Michelena, directeur du Pôle espoirs, avait fait part lors de sa prise de fonction des difficultés rencontrées du fait de l'absence d'un terrain de football à l'intérieur même de l'enceinte du CREPS (*lire interview ci-dessous*). Dès le projet de réhabilitation connu, le comité de direction de la Ligue avait sans hésiter donné son accord pour financer en partie la création de

cet équipement indispensable à un bon fonctionnement.

Le financement a été multiple puisque la Ligue de Football d'Aquitaine, la Fédération Française de Football par l'intermédiaire du FAI, le conseil régional d'Aquitaine et le CREPS ont participé. À noter pour finir que ce terrain est partagé avec le pôle de Base Ball.

L'éclairage de...

Benoît Michelena, *directeur du Pôle espoirs*

Qu'a apporté la création du terrain de football dans l'enceinte du CREPS ?

Pour nous, l'apport de ce terrain de football est multiple: tout d'abord, au niveau sécuritaire. En effet, les jeunes du Pôle espoirs restent à présent à l'intérieur de la structure. Ensuite, d'un point de



vue fonctionnel. Il y a au final moins de perte de temps entre la sortie des cours et le début de l'entraînement.

Quelle est votre fréquence d'utilisation de cette installation et comment fonctionniez-vous avant ?

Nous l'utilisons quotidiennement. Avant la création de ce terrain, Les deux premières an-

nées nous allions nous entraîner sur le complexe de Thouars ou sur le terrain synthétique du BEC (SIUAPS).

Y a-t-il d'autres utilisateurs que le Pôle espoirs football ? Si oui lesquels et êtes-vous prioritaire pour son utilisation ?

Nous partageons l'installation avec le pôle Base Ball. Cependant, nous restons prioritaires sur les créneaux d'entraînement.

Le SYNTHÉTIQUE du HAILLAN, un investissement pour l'AVENIR

La Ligue de football d'Aquitaine a décidé en 2003 de se doter d'un terrain synthétique sur la plaine des sports du Haillan à proximité de son centre technique. Certes l'investissement était important, mais les clubs ont bien compris, en donnant leur aval au projet lors de l'assemblée générale de Biarritz en 2003, que cette réalisation était indispensable pour garantir des conditions de travail adaptées à l'équipe technique régionale. Jusqu'alors, cette dernière devait composer avec les Girondins de Bordeaux pour l'utilisation des terrains en herbe de la plaine des sports.

« La possibilité d'une utilisation permanente même lors des intempéries, c'est fondamental notamment lors des formations d'éducateurs puisque les stagiaires viennent souvent en prenant des congés et il n'est pas question de reporter les semaines de stage, explique

Souligner l'intérêt économique et environnemental

le directeur technique régional, Bernard Larue. Avant, il n'était pas rare que ces installations soient inter-

dités les semaines où il faisait très mauvais temps et nous nous retrouvions avec des problèmes insurmontables, maintenant nous pouvons programmer nos stages sans appréhension ».

L'intérêt économique et environnemental est également à souligner. En effet la réduction de la consommation d'eau est à prendre en compte même si elle n'est pas nulle car il peut être nécessaire de refroidir la surface de jeu lorsqu'il fait chaud. De plus, les propriétés liées au drainage du terrain doivent être conservées. Il est à noter également que la pratique



sur un terrain synthétique n'est pas très salissante pour les joueurs et les équipements utilisés. Ainsi, de nombreux litres d'eau peuvent être économisés pour le nettoyage des chaussures de football par exemple.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE » On peut également évoquer les économies d'énergie: la suppression des opérations de tonte engendre des économies d'énergies significatives et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il en va de même de la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires puisqu'un terrain synthétique n'a pas besoin d'être traité par des produits, par conséquent, la nappe phréatique ne risque pas d'être polluée à moyen terme et le transport de produits dangereux s'en trouve réduit.

Pour terminer, il faut aussi et surtout évoquer l'intensité de la fréquentation, l'avantage essentiel étant la pratique possible toute l'année quelles que soient les conditions atmosphériques.

: Nicole Labarbe

AGEN inaugure son terrain SYNTHÉTIQUE

Le 20 novembre dernier, a eu lieu l'inauguration du terrain synthétique d'Agen. Autour des jeunes joueurs et joueuses des deux disciplines qui occuperont le site (football et rugby), de nombreuses personnalités étaient rassemblées sur cette structure inédite en Lot-et-Garonne.

On pouvait notamment voir le député-maire de la ville, ses adjoints, les dirigeants du SU Agen Football, le président de la LFAq, le président du district, le secrétaire général, le président de la commission des terrains, le président de la FFR, le président du Périgord Agenais, mais aussi Marius Trésor et Philippe Sella qui représentaient l'élite internationale des deux sports, et de nombreux élus départementaux et régionaux, civils et sportifs. Chacun s'est félicité d'avoir permis de mener à son terme ce beau projet avec le concours financier

du rugby, du football, de la ville d'Agen, du conseil régional, du CNDS etc. Dans un cadre de pratique rigoureuse, il permettra aux deux sports de jouer tout le temps par tous les temps.

: Pierre Bonsirven



LES ÉTABLISSEMENTS LE BIHAN – TMEG : UN PARTENARIAT COUP DE CŒUR !

Cette entreprise sponsorise cette saison la Coupe de la Région d'Aquitaine

Les établissements Le Bihan TMEG - C10 ont rejoint la Ligue de Football d'Aquitaine comme partenaire privilégié à l'aube de la saison 2010-2011. Acteurs incontournables dans le secteur des diffuseurs de boissons, les établissements Le Bihan TMEG - C10 sont des mordus de football et ne manquent pas une occasion pour soutenir le sport n° 1 en Aquitaine.

Depuis deux saisons donc, Gérard Le Bihan, président du groupe, a décidé d'associer l'image de ses établissements à celle du football amateur aquitain, et plus particulièrement à celle de la Coupe de la Région Aquitaine. Ainsi, les établissements Le Bihan TMEG ont lancé l'opération Coup de Cœur C10 - Le Bihan.

Promouvoir l'esprit sportif

Chaque club lauréat de cette opération reçoit une dotation matérielle d'une valeur de 500 euros. Cette opération est menée lors des 64^e, 32^e, 16^e et 8^e de finale de la Coupe de la Région Aquitaine. Elle a pour but de promouvoir l'esprit sportif, la convivialité et les valeurs de partage du sport. Nous vous donnons donc rendez-vous autour des terrains de football et/ou dans les clubs house pour un grand moment de convivialité !

De plus, partenaire de la FFF à travers le réseau C10, les Établissements Le Bihan-TMEG accompagnent la LFAq sur toutes les rencontres internationales organisées sur notre territoire. Ainsi, les équipes de France U19, U16 et U21 Futsal ont déjà bénéficié de cet accord, une aide très précieuse dans des organisations intenses.

Les lauréats du Challenge Coup de Cœur C10-Le Bihan

Saison 2010-2011 : Pays de Thenon, Saint-André-de-Cubzac,

FC Bassin Arcachon-Sud, Bergerac Foot

Saison 2011-2012 : Stade Pauillacais, Perigueux AS.



Dans la lucarne...

Un rendez-vous désormais incontournable

Depuis trois saisons, les Établissements Le Bihan – TMEG accueillent dans leurs locaux le tirage au sort du quatrième tour de la Coupe de France et de la Coupe de la Région Aquitaine (notre photo). À chaque fois, notre partenaire nous offre une soirée très conviviale et festive et ce ne sont pas les 250 personnes présentes qui vous diront le contraire... Nous vous attendons donc en septembre 2012 pour fêter ensemble les 4 ans de ce rendez-vous de début de saison.



Les Établissements Le Bihan – TMEG
Avenue Fernand Coin – 33886 Villenave d'Ornon
Tel : 05 56 87 20 20
<http://www.lebihanboissons.com>

LE PÔLE ESPOIRS, ANTI-CHAMBRE DES PROS

Le Pôle espoirs de Talence est un outil qui permet aux jeunes de se perfectionner dans l'optique d'intégrer un centre de formation.

Le Pôle espoirs de Talence est entré cette année dans son troisième exercice. Sous la surveillance de Benoît Michelena, responsable du pôle, ce sont aujourd'hui les promotions 97 et 98 qui occupent les locaux de cette structure. Ces deux promotions regroupent 31 jeunes joueurs. Avec 5 Entraînements par semaine, et en ayant une scolarité adaptée, ils ont tous un but commun : intégrer le centre de formation d'un club professionnel à la fin de leurs deux ans au Pôle espoirs de Talence.

Les statistiques nationales parlent d'elles-mêmes. En effet 2/3 des joueurs sortant d'un pôle espoirs atteignent leur objectif. 8 joueurs de la promotion 97 ont déjà été approchés par des clubs professionnels. « *Il s'agit d'une autre tranche d'âge car les joueurs sont plus jeunes bien évidemment, il faut donc être plus pointu sur certaines choses avec eux*, explique Benoît Michelena. *Mais cela est peut-être plus intéressant car ces joueurs sortent juste de l'école de foot et ont une marge de progression énorme* ».

Nouveau projet de jeu

L'intérêt de ce type de structure n'est pas seulement fédéral. En effet, les joueurs qui n'arrivent pas à intégrer un club professionnel œuvrent à l'amélioration du football régional car ils vont mettre les acquis accumulés au cours des deux années de formation au profit des clubs appartenant à la Ligue. Ces joueurs sont voués à être des leaders dans ces clubs.

La nouveauté cette année provient du projet de jeu du Pôle espoirs. La fédération a en effet décidé de mettre en place le même projet de jeu dans tous les pôles qui existent sur le territoire national. Plus encore, ce système de



jeu sera idéalement appliqué par les équipes nationales, y compris l'équipe A, notamment grâce à Laurent Blanc qui adhère à cette politique de formation. Le but de cette uniformisation est de faire en sorte que les joueurs qui intègrent un jour l'équipe nationale, peu importe la catégorie, soient habitués au système de jeu mais encore et surtout, qu'ils soient habitués à la philosophie de jeu.

Le projet de jeu national se décline en 2 grands axes : avoir le ballon pour marquer des buts et récupérer le ballon pour marquer des buts

« *Ce sont des phases essentielles pour nous éducateurs mais aussi pour les joueurs*, souligne Benoît Michelena. *Notre but est de donner un sens à ces phrases-là aux yeux des joueurs. La finalité est de marquer des buts. La conservation de balle et la récupération du ballon dans l'optique de marquer un but sont les choses les plus importantes. Pour cela, nous nous efforçons d'inculquer à nos jeunes les notions de toujours défendre en avançant, de ne jamais subir le jeu de l'adversaire et de toujours influencer sur le jeu. Nous essayons d'avoir un temps d'avance sur l'adversaire en préparant nos phases offensives tout en essayant de récupérer le ballon. Cette volonté-là se traduit par les deux axes du projet de jeu commun* ».

Suite en page 12



Cette vision du jeu s'inscrit dans une logique progressiste. La volonté de matérialiser le but comme objectif principal va contribuer à avoir plus de spectacle sur les terrains. Avec plus de prises de risques et plus de gestes techniques. En gros un football plus offensif. Le but est aussi de satisfaire les spectateurs qui sont friands de spectacle.

Les rencontres qui opposent les pôles espoirs tout au long de l'année sont des échéances qui permettent de suivre la progression des jeunes, leur adaptation au projet de jeu. Cela permet aussi de regarder les différents recrutements qui sont opérés partout en France. Au Pôle espoirs de Talence, un critère est primordial : l'état d'esprit. « Nous voulons inculquer certaines valeurs à nos jeunes et le football est un excellent moyen de former des joueurs mais aussi et surtout de construire des hommes. Les valeurs comme le respect de soi, des autres, de l'environnement et aussi le goût de l'effort "gratuit" sont des valeurs propres au football mais applicable bien entendu à la vie. Par effort "gratuit", j'entends faire l'effort pour demander le ballon partout et tout le temps.

Plus le porteur du ballon a de solutions plus le jeu est élaboré, plus la conservation du ballon est facilitée et plus l'adversaire a du mal à s'adapter. Sans ces valeurs, le projet de jeu ne peut être appliqué. »

Compo type : le 4-3-3

Lors de leurs dernières oppositions, les promotions 97 et 98 ont perdu 5/0 et 4/0. Sur ces 9 buts encaissés 7 ont été des duels avec le gardien. « Les joueurs avaient mal compris la consigne et ont continué à chercher l'adversaire le plus haut possible en s'exposant à des ballons longs dans le dos de la défense, reprend Benoît Michelena. De plus, ils se sont confrontés à des joueurs avec plus de capacité athlétique. Mais au-delà du score, il faut montrer à nos jeunes joueurs qu'ils ont les capacités et les moyens de joueur face à ce type d'adversaire ».

DU FOOT CORPO AU FOOT ENTREPRISE

Depuis 1946, date à laquelle né le foot corpo/entreprise en Aquitaine, il s'est passé bon nombre d'événements.

Pas besoin d'être grand mathématicien pour compter 65 années de compétitions de football corporatif (foot corpo), tout d'abord, puis foot entreprise. C'est sous l'impulsion de M. Bedin industriel bordelais, amateur de foot, que le fait de « monter » des équipes dans les entreprises, se créa sur Bordeaux.

Faire jouer sous les mêmes couleurs le patron (cela arrive souvent), les cadres, les exécutants devait déboucher sur la création d'un esprit propre à chaque entreprise, ce qui signifie que lorsque les gens sont bien dans leur peau, ils travaillent bien. Rapidement le football corporatif se développe. La Fédération sous la houlette de M. Berton, bien soutenu par le président Sastre, favorise l'éclosion de cette nouvelle famille de foot !

Une commission centrale fut créée. Dans les ligues et les districts, des commissions de foot corpo se chargèrent d'animer et administrer ce football : championnat de district, championnat régional, coupe nationale (qui totalisa à une certaine époque plus de 1 000 engagés), championnat national ensuite, coupe régionale, coupe de district. Le football corporatif arriva à compter 80 000 licenciés et plus de 3 000 en Aquitaine. La LFAq dénombrait 163 équipes qui jouaient tous les samedis.

Nantes poussé en prolongation

Des dirigeants corpos devinrent président de Ligue : M. Verbeke à Paris (Ligue la plus importante de France avec notamment 2 500 licences foot corpo), qui devint vice-président délégué de la FFF. Il y eut aussi M. Vincent



en Champagne-Ardenne, M. Diguet en Basse-Normandie et M. Gautier en Aquitaine qui aidèrent efficacement le foot corpo. Dans notre ligue, des clubs, tels que Secu, Dockers, Gazelec, Municipaux Bordeaux, S. Abatie, E. Libourne, CENPA, IBM Sulectron possédant des équipes de grande qualité, firent de superbes parcours en coupe nationale, championnat national, mais seuls les Municipaux de Bordeaux enlevèrent la coupe nationale, et le CHR réussit le doublé, coupe et championnat national. Une équipe nationale corpo/entreprise remporta le tournoi européen à plusieurs reprises et l'Aquitaine « envoya » en sélection nationale de nombreux joueurs.

Tout cela évoque la période faste de notre foot corpo entreprise. Néanmoins dès 1997 la situation économique de la France se dégradant, des entreprises disparurent, d'autres supprimèrent des emplois. De plus, la multiplicité des activités de loisir (VTT, surf, bowling, ski, etc.) éloigna de nombreux pratiquants.

Le foot corpo devint foot entreprise, appellation qui parvint à limiter quelque peu l'érosion. En effet la réglementation sur la qualification des joueurs était changée. Actuellement 48 équipes pratiquent le foot entreprise avec seulement 10 équipes en division honneur. Les autres équipes évoluent dans les divers niveaux du foot entreprise en district. Pour cette saison 2011-2012, seuls La Lyonnaise des eaux et le CHR disputent le championnat national.

: Jean Marie Lallement et Jean Dutrey

COUPE DE FRANCE : LE BOUSCAT SORT PAR LA GRANDE PORTE

La magie de la Coupe de France réside dans la possibilité qu'ont des clubs amateurs de se confronter au monde professionnel. Le temps d'un match, ou plus ! Le club du Bouscat, qui compte 259 licenciés, fait parti de cela.

Ce sont six divisions qui séparent l'actuel second du championnat de DHR (poule A) et le monstre nantais évoluant en Ligue 2, qui jouit d'un palmarès impressionnant. Le club de la région bordelaise a disputé son 7^e match de Coupe de France après un parcours remarquable, par ordre d'élimination, face à Macau Sj (3-1), Le Haillan AS (3-1), à Nérac FC (2-0), à Mérignac Arlac (2-1), au FC Luy de Bearn FC (3-2 prolongations), à l'ES Eysines (3-2 prolongations).



Nantes poussé en prolongation

Le contraste était donc énorme, ce n'est pas pour déplaire à Jean Claude Faye, président de l'US Boucataise, qui nous avouait avant le match : *« J'ai appris la nouvelle de suite, comme tout le monde je pense. C'est marrant parce qu'avant le tirage on se disait : "Et pourquoi pas Nantes ?" C'est quelque chose d'exceptionnelle pour le club. Bien évidemment, c'est la première fois qu'on se retrouve à ce stade de la compétition. Je suis fier et très heureux pour le club, les joueurs et pour toutes ces personnes qui m'ont déjà fait part de leur intérêt pour cette rencontre. »*

Malgré les six divisions qui séparaient ces deux formations, le petit poucet aquitain pouvait croire à l'exploit. Finalement battus sur le score de 3 à 1 par le FC Nantes Atlantiques, ce n'est qu'en prolongation que les Canaris ont

fait la différence. Les hommes d'Ildio Ferreira sortent donc de la compétition par une bien grande porte.

Les joueurs peuvent être fiers de leur match et de leur parcours en Coupe de France. Même si l'exploit n'a pas eu lieu, nul ne doute que ce groupe est sorti grandi de cette expérience. Place à présent au championnat de DHR où les joueurs de Ildio Ferreira ont encore beaucoup à faire.

: Kevin Morlighem



RETOUR EN PHOTO SUR LE SALON CONFOREXPO



Bruno Bini, sélectionneur de l'équipe de France Féminine, a procédé au tirage des coupes régionales.



La mascotte française donne le coup d'envoi de la finale féminine.



Les jeunes du Footballito, ici avec Bruno Bini, auront connu une journée riche en événement.



Les jeunes participants se sont livrés des duels acharnés pour remporter cette compétition.



Les Girondins de Bordeaux inscrivent une nouvelle fois leur nom au palmarès.



L'équipe du District de Dordogne a remporté le titre chez les filles.